



Le 19 juillet 2019

Par messenger

Me Steve Cadrin
Dufresne Hébert Comeau Avocats
1200, boulevard Chomedey, 4e étage
Bureau 400
Laval (Québec) H7V 3Z3

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET: Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019 – Phase 1
Votre dossier : R-4058-2018
Notre dossier: 055967 YF

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 109 156,00 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Association des hôteliers du Québec et Association des restaurateurs du Québec dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-083 rendue par la Régie de l'énergie le 15 juillet 2019.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)



Le 19 juillet 2019

Par messenger

Me Jocelyn B. Allard, président
AQCIE-CIFQ
1010 Sherbrooke Ouest, suite 1800
Montréal (Québec) H3A 2R7

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET: Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019 – Phase 1
Votre dossier : R-4058-2018
Notre dossier: 055967 YF

Cher monsieur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 235 600,92 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité et Conseil de l'industrie forestière du Québec dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-083 rendue par la Régie de l'énergie le 15 juillet 2019.

Veuillez agréer, cher monsieur, nos salutations distinguées.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)
Me Pierre Pelletier



Le 19 juillet 2019

Par messenger

Me Paule Hamelin
Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.
1 Place Ville-Marie, 37e Étage
Montréal (Québec) H3B 3P4

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET: Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019 – Phase 1
Votre dossier : R-4058-2018
Notre dossier: 055967 YF

Chère consoeur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 85 000,00 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente Énergie Brookfield Marketing SEC dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-083 rendue par la Régie de l'énergie le 15 juillet 2019.

Veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations distinguées.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)



Le 19 juillet 2019

Par messenger

Me André Turmel
Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l., s.r.l.
800, rue du Square Victoria
Bureau 3700
C.P. 242 Succ. Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1E9

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET: Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019 – Phase 1
Votre dossier : R-4058-2018
Notre dossier: 055967 YF

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 106 219,81 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-083 rendue par la Régie de l'énergie le 15 juillet 2019.

Veillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)



Le 19 juillet 2019

Par messenger

Me Éric David
Multiconseil Avocats
800, rue du Square-Victoria
Bureau 720
Montréal (Québec) H4Z 1A1

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télééc. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET: Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019 – Phase 1
Votre dossier : R-4058-2018
Notre dossier: 055967 YF

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 34 005,04 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente Option Consommateurs dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-083 rendue par la Régie de l'énergie le 15 juillet 2019.

Veillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)



Le 19 juillet 2019

Par messenger

Me Dominique Neuman
1535, Sherbrooke Ouest
RC Local Kwavnick
Montréal (Québec) H3G 1L7

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET: Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019 – Phase 1
Votre dossier : R-4058-2018
Notre dossier: 055967 YF

Cher confrère,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 20 000,00 \$, taxes incluses, en paiement des frais de participation de votre cliente l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et de Stratégies Énergétiques dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2019-083 rendue par la Régie de l'énergie le 15 juillet 2019.

Veuillez agréer, cher confrère, nos salutations distinguées.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette
/jg

p.j.

c.c. Régie de l'énergie (par SDÉ seulement)